

Dossier Inscription - Ecole de pêche Fédérale 2026

Responsable légal de l'enfant

Je soussigné :
Demeurant à :

Autorise l'enfant

Nom :
Prénom :
Né le :

A participer aux activités de l'école de pêche de la FDAAPPMA 42

Téléphone fixe : Téléphone portable :
Mail (obligatoire) :

Personne à prévenir en cas d'urgence (si différent)

Nom :
Téléphone fixe : Téléphone portable :

Atteste sur l'honneur que l'enfant est apte à nager

Urgences et Soins

-J'attire l'attention des animateurs de l'école de pêche sur le fait que mon enfant est sujet aux allergies suivantes.....
Si nécessaire, je souhaite qu'il soit soigné auprès de (préciser l'adresse et le téléphone) :
- Hôpital :
-Clinique :
-Et autorise les médecins à faire pratiquer sur lui toute intervention et soins d'urgence.

Transport

Le transport jusqu'au site d'animation est placé sous ma responsabilité.

Assurances et Certificat médical

Joindre à la présente fiche une copie de l'attestation d'assurance type extra-scolaire de l'enfant et un certificat médical d'aptitude.

Droit à l'image

Je cède les droits à l'image de mon enfant et autorise la Fédération à utiliser les photographies et vidéos sur ses supports de communication : **Oui / Non**

Je déclare avoir pris connaissance des règles de l'école de pêche, je dégage la responsabilité des organisateurs et des animateurs au cas où l'enfant ne respecterait pas la réglementation des activités ou ne s'y présenterait pas.

Fait à..... Le.....

Signature (précédé de la mention, lu et approuvé)



Maison Départementale de la Pêche et de la Nature
La ferme de l'étang David, 42170 Saint Just Saint Rambert
www.peche42.fr
Email : lubin.tarby@federationpeche42.fr tél : 06 37 97 86 96

Modalités

- Avoir entre 10 et 17 ans
- Détenir la carte de pêche de l'année en cours
- Savoir nager
- Certificat médical d'aptitude
- Attestation d'assurance

Tarif :

180€ (le matériel de pêche est fourni) Paiement : Chèque à l'ordre FDAAPPMA 42 , ou en espèce (CB non acceptée).

Prévoir :

-Tenue adaptée aux conditions météo (casquette, chaussures fermées et habits de pluie par exemple)

Rendez-vous : 13h45 à 16h45 les 06 et 20 et 27 mai, les 17 et 24 Juin et le 01 Juillet; Sur le lieu de pêche préalablement fixé par l'animateur (rayon de 20km autour de la Maison Départementale de Pêche et de la Nature).



Maison Départementale de la Pêche et de la Nature
La ferme de l'étang David, 42170 Saint Just Saint Rambert
www.peche42.fr
Email : lubin.tarby@federationpeche42.fr tél : 06 37 97 86 96